



**Alliance**  
WASSEIGES AUTREMENT

# Programme Élections communales 14 octobre 2018

1. Gouvernance et Citoyenneté .....	2
2. Environnement - Energie - Développement durable.....	5
3. Gestion du terroir - Ruralité - Aménagement du territoire - Mobilité .....	6
4. Economie solidaire - Emploi - Formation et solidarité (ainés - logement - personnes handicapées - aide aux personnes) 8	
5. Culture, Sport et Bien-être .....	9
6. Enfance et Jeunesse - Enseignement et Education .....	10
7. Prévention et Sécurité.....	11

## **1. GOUVERNANCE ET CITOYENNETE**

Notre vision de la démocratie et de la gouvernance est sensiblement orientée vers plus de participation et plus de collaboration avec les citoyens. Cela implique une approche résolument différente et ambitieuse où le pouvoir politique local se positionne plus comme un facilitateur qu'un décideur ; cela entraîne une culture du débat et d'échanges que nous mettrons en place grâce à des nouveaux outils et à une dynamique nouvelle.

Recenser l'ensemble des compétences des habitants de nos 4 villages nous aiderait à mobiliser les bonnes personnes sur les bons projets!

### **ADMINISTRATION**

**La commune est un service public de proximité, ouvert et transparent dans ses décisions. A l'écoute des citoyens elle offre la meilleure accessibilité possible à ses services administratifs, tant sur place, que par courrier ou par internet.**

- ✓ Adaptation des heures d'ouverture de l'administration communale aux besoins des citoyens, en prévoyant des horaires décalés, en soirée en plus du samedi matin ;
- ✓ Organisation de visites à domicile en cas de nécessité ;
- ✓ Création d'un service de médiation communale, chargé de régler les litiges entre les services communaux et le citoyen ;
- ✓ Gestion adéquate des ressources humaines ;
- ✓ Application de procédures objectives de recrutement et de promotion des agents ;
- ✓ Investissement dans les formations et reconnaissance de l'expérience ;
- ✓ Renforcement de la présence des personnes en situation de handicap dans la fonction publique communale;
- ✓ Encouragement à la polyvalence des agents communaux.
- ✓ Mise en place d'une solution d'e-guichet qui permet de commander en ligne des documents administratifs et de les imprimer à la maison
- ✓ Amélioration de la bonne coordination des chantiers de travaux publics et l'information correcte aux personnes concernées

### **CITOYENS**

**La maison communale doit être un lieu ouvert, elle doit être la maison de tous. En tant que niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, la commune a un rôle primordial à jouer dans le renforcement de la démocratie et de la citoyenneté. Elle informe, rencontre, consulte et facilite les contacts entre elle, la population et les associations par le biais des actions suivantes.**

- ✓ Des rencontres régulières entre le collège et le citoyen, favorisant la consultation et la participation plus active des résidents (en ajoutant cette compétence à un échevin) ;
- ✓ Des interpellations orales des citoyens lors des conseils communaux dans le respect du code de démocratie locale ;
- ✓ La possibilité d'organiser des réunions du conseil communal de manière décentralisée et ponctuelle;

- ✓ Un investissement dans l'éducation citoyenne en initiant des actions ponctuelles telles que:
  - Le devoir de mémoire ;
  - La lutte contre le racisme, l'extrémisme, l'intolérance, etc;
- ✓ Le maintien des conseils consultatifs (p.ex. : conseil communal des enfants, des aînés, des personnes handicapées) en vue de remettre des avis aux autorités communales sur des thématiques particulières.

## COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

**Edifier un plan communal de communication à l'attention de tous les citoyens.**

**Le droit à l'information est lié aux principes de participation et de transparence dans la mesure où il donne aux citoyens la possibilité de contribuer aux décisions politiques, et d'entrer ainsi dans une démocratie participative.**

- ✓ Créer un bulletin communal d'information réellement utile aux citoyens, moderne dans sa conception et qui met en valeur notre patrimoine (humain, culturel, architectural, agricole, ...). Le bulletin communal doit « appartenir à tous » au même titre que la maison communale  
Ce bulletin sera aussi complet que possible : agenda des manifestations, vie des quartiers, petites annonces, courrier des lecteurs, infos officielles, reportages valorisant notre commune et ses habitants... ;
- ✓ Limiter les papiers 'toutes boîtes' au strict nécessaire c'est à dire aux urgences et à ce qui n'a pu être inséré dans le bulletin communal.
- ✓ Moderniser et tenir à jour le site Internet :
  - présentation de la commune, de ses mandataires (et de leurs coordonnées), de ses entreprises, des activités communales et de celles des associations ; inclure des cartes interactives de la commune avec les commerces, lieux sportifs et culturels ;
  - infos sur les projets finalisés, en cours et à venir ;
  - rappel des principales formalités notamment en matière urbanistique ;
  - liens vers d'autres sites utiles (administrations, associations locales, parc naturel...);
  - mise en ligne du bulletin communal ;
  - infos touristiques ;
  - forum des citoyens ;
  - Utilisation de supports modernes de communication sur le site, notamment (photos, vidéos, audio, ...).
- ✓ Se doter d'une plateforme participative qui permet de collecter des idées, des avis et qui permet également au citoyen de voter ou de commenter des projets.
- ✓ Utiliser l'application mobile « Wallonie en Poche » fédératrice qui facilite la vie des citoyens au quotidien.
- ✓ Etablir un programme de politique générale réaliste avec une vision financière et dans une optique sur le long terme, ainsi que des outils de suivi pour tous les citoyens ;
- ✓ Développer la coordination et les synergies entre les écoles et les acteurs proposant des activités aux enfants (ex.: en début d'année scolaire, informer les parents de tout ce qui se fait en matière sportive, récréative sur notre commune, fascicule reprenant ces diverses possibilités disponible à l'administration communale...);

- ✓ Créer un système d'alertes sms et/ou newsletters aux abonnés à ces services.
- ✓ Organiser des 'conférences-débats' (trimestrielles par exemple) sur des sujets qui préoccupent nos concitoyens (projets, problématiques...).
- ✓ Organiser des réunions d'information dans les quartiers ou dans les lieux ciblés où sont rassemblés certains groupes de population (au home Hesbin, à la maison d'accueil des candidats réfugiés, au camping de Meeffe...).
- ✓ Valoriser notre commune à l'extérieur : contacts suivis avec la presse, communication suivie avec les services publics de tutelle pour l'obtention de moyens budgétaires, et aussi avec :
  - la zone de police ;
  - les pompiers ;
  - la conférence des élus de Huy-Waremme ;
  - ...
- ✓ Assurer une communication interne de qualité entre les différents services : Plan de cohésion sociale (PCS), Centre public d'Action sociale (CPAS), enseignement, administration, ...

## **GESTION BUDGÉTAIRE**

**Sur base d'un diagnostic financier, la commune adoptera une gestion moderne, dynamique, rigoureuse et recentrée sur ses missions premières.**

**En début de législature un plan stratégique sera défini, décliné en objectifs opérationnels, qui seront priorisés ;**

**Le collège procèdera à des évaluations régulières de l'avancement des projets, en fera rapport au conseil et procèdera aux ajustements nécessaires.**

- ✓ Gouverner autrement :
    - établir des budgets pertinents ;
    - assurer la transparence de la gestion ;
    - réaliser des prévisions budgétaires sur 3 ans pour des activités spécifiques (titres-services, crèche...)
  - ✓ Etre plus efficient en renforçant la complémentarité entre tous les services de la commune et favoriser les économies d'échelle (achats groupés, achats intercommunaux, véhicules...);
  - ✓ Gérer avec rigueur les coûts de la consommation d'énergie de nos bâtiments publics ;
  - ✓ Etre prospectif en matière de subsides;
  - ✓ Etre attentif et proactif aux conditions d'engagement du personnel (APE...).
  - ✓ Mettre à disposition en « open data » les comptes budgétaires ainsi que les subsides attribués aux associations.
-

## **2. ENVIRONNEMENT - ENERGIE - DEVELOPPEMENT DURABLE**

Se réappropriier notre cadre de vie, notre environnement proche, notre production d'énergie et de biens primaires comme notre alimentation, voici les enjeux de notre génération qui commence à l'échelle locale où nous avons la possibilité de reprendre petit à petit la main. Les priorités concernent tant l'énergie, la propreté publique, la nature, la réduction des pollutions, la lutte contre les inondations...

- ✓ Mettre en place et favoriser les achats groupés, notamment en matière d'énergie, d'isolation ou tout autre domaine qui puisse bénéficier à la collectivité et aux citoyens ;
- ✓ Urbanisme: prendre les devants et mener une réflexion globale sur le développement du bâti. Encourager les initiatives intéressantes de lotissement ou de construction (matériaux, habitat groupé, habitations passives...) et éviter les constructions qui dévisagent nos villages (ex. : hangars en béton); encourager les investissements économiseurs d'énergies ;
- ✓ Mettre en place une gestion efficace des eaux sur la commune. Pour les nouvelles constructions, conditionner les nouveaux permis de lotir à l'installation d'une épuration groupée ;
- ✓ Prévenir les inondations et les coulées de boue et intégrer systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire ; répertorier les zones à risques non reprises dans les études de la RW ; utiliser le site <http://geoportail.wallonie.be/walonmap> pour recenser les zones les plus exposées aux inondations et y apporter des solutions adéquates;
- ✓ Participer activement au contrat rivière et notamment à la thématique de la lutte contre les inondations;
- ✓ Privilégier au maximum les fossés enherbés, restaurer les zones humides afin d'accentuer la percolation des eaux dans le sol;
- ✓ Nettoyer régulièrement les égouts;
- ✓ Déléguer et former un responsable énergie pour l'ensemble des bâtiments communaux pour favoriser une politique énergétique volontariste ;
- ✓ Promouvoir des journées d'information et développer une assistance en matière d'environnement (documents, contacts, incitants financiers, réglementation) ;
- ✓ Assurer des séances d'information en termes d'environnement dans nos écoles ;
- ✓ Prendre toutes les mesures nécessaires à la protection du cadre de vie des citoyens et de leurs intérêts dans le projet éoliens de la S.A. Air Energy ;
- ✓ Améliorer l'insonorisation des bâtiments communaux utilisés pour les festivités ;
- ✓ Analyser les différentes possibilités de production d'énergie sur le territoire pour en faire bénéficier les citoyens et l'administration.
- ✓ Informer sur les mesures de prévention des pollutions intérieures de nos maisons (radon, peinture, acariens ...);
- ✓ Restaurer le ramassage annuel des encombrants en envisageant un partenariat avec une entreprise d'économie sociale active dans le recyclage comme par exemple :
  - « La Ressourcerie » à Namur ;
- ✓ Intensifier la promotion du compostage à domicile ;
- ✓ Instaurer un système de broyage des déchets verts ;
- ✓ Restreindre l'utilisation des herbicides sur l'espace communal en utilisant des méthodes alternatives ; mettre à disposition des habitants des outils qui permettent le désherbage sans utilisation de pesticides.

- ✓ Favoriser la production et la distribution des produits du « terroir » ou de proximité et encourager la consommation de ces produits dans les collectivités.
  - ✓ Favoriser les initiatives de circuits courts, de maraîchages ou des jardins collectifs en collaboration avec le GAL
  - ✓ Développer une stratégie globale et ambitieuse autour de l'alimentation en intégrant la production locale, l'alimentation pour les écoles et le CPAS et la transformation des surplus (conserverie,...)
  - ✓ Créer une cuisine de collectivité en collaboration avec d'autres partenaires.
  - ✓ Participer au projet « zéro déchet » : diminuer notre production de déchets en informant les habitants sur tous les petits moyens qui ont de grands effets.
- 

### **3. GESTION DU TERROIR - RURALITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - MOBILITE**

La commune doit être un lieu de vie fonctionnel, convivial et dynamique. Cela nécessite un équilibre entre les logements, les commerces, les infrastructures collectives, les espaces verts et les lieux de loisirs sans dévaloriser le caractère rural et champêtre de notre commune. Toutes les activités menées doivent s'inscrire dans le cadre du respect de la ruralité.

#### **Gestion du terroir et ruralité**

- ✓ S'inscrire dans une démarche de Plan Communal de Développement ; établir un plan d'aménagement des sentiers, haies, les réhabiliter et les entretenir;
- ✓ Freiner l'extension des villages pour permettre le maintien de l'agriculture et des zones vertes et combler les zones d'habitat vides ;
- ✓ Multiplier et embellir les espaces publics pour leur donner une vocation sociale ;
- ✓ Encourager les espaces verts et les haies qui sont une véritable barrière aux catastrophes naturelles comme les inondations et coulées de boues et permettent surtout l'accroissement d'écosystèmes naturels dans nos régions ;
- ✓ Envisager la création d'un jardin forêt, espace citoyen aux multiples usages : biodiversité, apprentissage ludique...
- ✓ Prendre en compte lors de l'aménagement des zones rurales les plantations existantes ;
- ✓ Recourir à des partenariats public-privé pour favoriser la création de logements ;
- ✓ Envisager des idées telles qu'un programme pour favoriser l'implantation de ruchers, création de prés fleuris et de zones arborées, organiser des bourses d'échanges (semences, plantes...).
- ✓ Remplacer des pelouses inutiles par des plantations à entretien réduit ou, mieux encore, par des légumes et aromates.

#### **Aménagement du territoire**

- ✓ Mener une réflexion sur le développement urbanistique de la commune en concertation avec la population (plan d'aménagement participatif) ;
- ✓ Prendre l'avis des riverains lors de projets d'aménagement de "quartiers" (CCAT, réunions de concertation...);

- ✓ Lutter contre les immeubles vides et encourager la restauration des vieux bâtiments ;
- ✓ Appliquer, dans la mesure du possible, des normes passives pour tout nouveau bâtiment et des conditions de performance énergétique plus ambitieuses que le minimum légal ;
- ✓ Faciliter la compréhension des formalités urbanistiques et créer un vade-mecum qui reprenne les formalités urbanistiques en vigueur ;
- ✓ Inventorier les différents types de nuisances (Antennes GSM, pipe-line, H.T marnières, éoliennes...);
- ✓ Faire évoluer l'éclairage public vers des systèmes moins énergivores.

## **Mobilité**

La mobilité des citoyens subit les effets à la fois des embouteillages et de la hausse des prix des carburants. Elle a aussi un impact sur notre environnement et notre sécurité.

Pour répondre à ces défis, la commune doit mettre en œuvre une politique de mobilité cohérente et coordonnée avec les communes voisines et les autres niveaux de pouvoir.

La commune veillera à y impliquer tous les acteurs de la mobilité. L'objectif est de réaliser les conditions d'une mobilité sûre, fluide, pour tous et respectueuse de notre qualité de vie.

**Une politique de mobilité efficace nécessite une vision globale.**

- ✓ Édifier un plan crédible de mobilité et de sécurité routière (PCDM) ; il intégrera une politique de stationnement adaptée, l'adaptation des voiries (pistes cyclables, trottoirs, rétrécissements, chicanes, plateaux, voies cyclables sécurisées, aménagements des chemins vicinaux), des aménagements pour réduire la vitesse et l'adaptation des cheminements de piétons et cyclistes pour les écoles.
- ✓ Organiser des réunions sur la sécurité routière dans nos villages ;
- ✓ Faire intervenir des spécialistes du terrain (conseiller en mobilité, conseiller en prévention, ingénieurs, etc.) ;
- ✓ Veiller à la bonne coordination des chantiers de travaux publics et informer correctement les personnes concernées.

### **Pour encourager les alternatives à la voiture individuelle :**

- ✓ Encourager les projets de covoiturage en développant les parkings relais ou en encourageant les VAP (Voiture A Plusieurs) ;
  - ✓ Plaider auprès de la société régionale de transport, afin que la commune soit suffisamment desservie en transports en commun ;
-

#### **4. ECONOMIE SOLIDAIRE - EMPLOI - FORMATION ET SOLIDARITE (AINES - LOGEMENT - PERSONNES HANDICAPEES - AIDE AUX PERSONNES)**

Ces dernières années, le capitalisme a montré ses limites, le « tout au marché » ne parvient pas à trouver un équilibre équitable entre les différentes composantes de la société. De nouveaux modèles doivent être testés, imaginés, expérimentés...

Ces nouveaux modèles sont plus locaux, plus justes, plus inclusifs. Le pouvoir communal a la possibilité de créer les conditions pour que des initiatives locales et solidaires se mettent en place. D'encourageants exemples nous sont présentés à quelques centaines de kilomètres avec par exemple le village alsacien d'Ungersheim.

Nous avons l'ambition de créer ces conditions pour la commune de Wasseiges avec la contribution de tous et tout particulièrement des aînés.

Les aînés peuvent être présents dans tous les domaines de notre société : éducation, culture, santé, vie associative... Ils bénéficient d'une expérience unique et sont donc une source incontournable d'apprentissage et de conseils pour les plus jeunes.

De même, fournir le soutien aux personnes handicapées afin qu'elles puissent participer à la vie en société est un enjeu qui concerne directement la commune.

- ✓ Soutenir et promouvoir concrètement les producteurs locaux, organiser des rencontres agriculteurs -citoyens (ex. : fête de la ruralité avec exposition et ventes de produits du terroir) ;
- ✓ Organiser une filière locale de production, de transformation et de vente de produits locaux
- ✓ Soutenir les commerces et les indépendants de notre commune;
- ✓ Soutenir les systèmes de solidarité locale (SEL, centrale d'achat –GAC, bourse aux jouets, donnerie...);
- ✓ Soutenir les initiatives des jeunes vers nos aînés dans l'apprentissage de l'informatique, des e-mails, l'utilisation des GSM...;
- ✓ Créer des projets intergénérationnels.
- ✓ Envisager la création d'une monnaie locale
- ✓ Créer aussi des ateliers locaux de réparation (couture, bricolage) et de récupération. Faire du neuf avec du vieux.
- ✓ Favoriser les échanges de matériels entre communes, entre citoyens et entre communes et citoyens
- ✓ Eviter la surconsommation : développement d'une plateforme en ligne afin de mettre nos objets en échange, en partage ou à donner.

**Evaluer préventivement l'impact social de toutes les décisions prises par le collège avec plus de transparence.**

- ✓ Développer une **Aide Sociale équitable** :
  - logement social locatif ;
  - accès télé vigilance ;
  - personnes handicapées mieux insérées ;
  - lien entre les systèmes ALE et Titre Services ;
  - promotion de l'égalité / équité face à l'emploi communal, ...



- ✓ Encourager le bénévolat de nos aînés vers les écoles, l'école des devoirs...
  - ✓ Prolonger le Plan Habitat permanent (HP).
  - ✓ Favoriser et renforcer l'intégration de la personne handicapée dans le travail tout en respectant la législation (Handicontact);
  - ✓ Soutenir les Plan de cohésion sociale (PCS).
  - ✓ Promouvoir des lieux pluridisciplinaires afin de multiplier les interactions et d'optimiser les espaces
- 

## **5. CULTURE, SPORT ET BIEN-ETRE**

**La culture représente un outil permettant l'épanouissement individuel et le renforcement des liens sociaux. La culture stimule la curiosité et l'ouverture sur le monde.**

**Interrogeons les citoyens sur leur vision et leur attente en la matière.**

- ✓ Regrouper les activités culturelles afin que notre commune puisse bénéficier des aides d'autres niveaux de pouvoir (Province, Fédération Wallonie-Bruxelles, Région Wallonne, Europe...);
- ✓ Soutenir les infrastructures existantes pour améliorer la qualité et la diversité des activités ;
- ✓ Jouer le rôle d'intermédiaire, de porte-parole et de coordinateur pour venir en aide aux initiatives locales ; essayer de créer une dynamique entre les 4 villages ;
- ✓ Valoriser le patrimoine et les infrastructures culturelles de l'entité de Wasseiges via des journées découvertes (ex: journée du patrimoine), y compris vis-à vis des personnes extérieures à la commune ;
- ✓ Maintenir la gratuité des salles communales 1x/an pour les comités reconnus par la commune et n'ayant pas d'infrastructures.

**Le sport est un facteur d'insertion, de participation à la vie communautaire, de tolérance et de respect des règles. Il faut faire en sorte que chacun, selon ses possibilités, envies et âge puisse y trouver sa place et y rencontrer ses besoins.**

- ✓ Venir en aide de manière équitable aux différentes activités sportives (dans et en dehors de l'entité).
  - ✓ Encourager les journées de découverte en collaboration avec les infrastructures existantes dans et en dehors de Wasseiges, qui permettent de regrouper des personnes de tous âges.
  - ✓ Mettre en valeur et animer les différentes plaines de jeux de l'entité, aussi bien pour les grands que les petits.
  - ✓ Créer de nouvelles aires de jeu (skatepark ; ...)
-

## **6. ENFANCE ET JEUNESSE - ENSEIGNEMENT ET EDUCATION**

**Etre au plus près des besoins et des préoccupations des citoyens dès leur plus jeune âge en renforçant nos actions de manière concrète.**

- ✓ Favoriser le développement des structures « jeunesse » et les considérer comme de véritables partenaires des politiques de jeunesse de la commune.
- ✓ Encourager la participation des jeunes à la vie communale afin de faire entendre leurs préoccupations et d'expérimenter la citoyenneté.
- ✓ Maintenir le conseil communal des enfants ;
- ✓ Garantir un service de très haute qualité pour les enfants (repas, infrastructures, sommeil...) à la crèche et dans nos écoles;
- ✓ Développer et aménager les terrains de jeux et les espaces verts, pour chacun des villages, en consultant la jeunesse pour toute décision concernant les infrastructures qui les intéressent.
- ✓ Améliorer et diversifier l'offre de stages et d'activités, à des prix raisonnables, durant les périodes de vacances scolaires, en utilisant, si possible, les infrastructures de notre entité.

**L'école est le fondement de l'intégration de chacun(e) dans le monde d'aujourd'hui, dans une société plus démocratique et solidaire. Chaque élève doit pouvoir y acquérir les savoirs et les compétences nécessaires à son intégration dans la vie professionnelle, à son émancipation sociale, à sa formation à l'esprit critique et à la citoyenneté responsable.**

- ✓ Garantir une gestion éthique et transparente de l'enseignement et des ressources humaines (transversalité pour les 3 écoles);
- ✓ Etablir un dialogue constructif entre le pouvoir organisateur (PO) et les directions des 2 écoles ;
- ✓ Soutenir et encourager un dialogue constructif entre les trois écoles et ses intervenants (parents, professeurs, élèves,...) au bénéfice de nos enfants ;
- ✓ Accroître les échanges et les rencontres "élèves" et "enseignants" entre les 3 implantations comme des manifestations communes régulières ;
- ✓ Assurer les conditions de travail de qualité aux enseignants et des infrastructures scolaires de qualité pour garder une école attractive et appréciée par tous;
- ✓ Favoriser les déplacements sécurisés des enfants, ramassage scolaire collectif à vélo et brevet "vélo";
- ✓ Développer des ateliers d'aide aux enfants en difficulté scolaire par le biais du bénévolat (anciens enseignants, aînés...);
- ✓ Améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire et étudier les possibilités qui s'offrent à nous en termes de place, de budget,... ;
- ✓ Favoriser l'usage des technologies de l'information et de la communication dès le plus jeune âge en participant notamment à des appels à projets.
- ✓ Proposer l'organisation d'activités dans une autre langue via une pédagogie ludique: activités d'animations, sportives, culturelles, échanges avec les villages de l'autre communauté linguistique;
- ✓ Développer la coordination et les synergies entre les écoles et les acteurs proposant des activités aux enfants;
- ✓ Inciter les écoles à décloisonner les apprentissages et à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux actuels (éducation à la santé, à la gestion non-violente des conflits, au bien-être...);

- ✓ Créer, à l'aide d'intervenants externes spécialisés dans les technologies de la donnée et de la cybersécurité, une conférence sur ce sujet et proposer de la documentation à destination des écoles, des parents et des enfants.
- 

## **7. PREVENTION ET SECURITE**

- ✓ Améliorer la sécurité préventive et active des biens et des personnes ;
- ✓ Installer des radars dissuasifs.
- ✓ Interdire le passage de poids lourds dans certaines rues
- ✓ Amplifier les compétences communales dans la lutte contre les incivilités et surtout en assurer le suivi ;
- ✓ Améliorer la sécurité et les aménagements sécuritaires aux abords des écoles;
- ✓ En collaboration avec les directions des 2 écoles, encourager les enfants au port de gilets fluo lors de leurs déplacements en vélo en leur offrant ces gilets;
- ✓ Publier le rapport des décisions prises par le Conseil de Police dans le bulletin communal afin d'informer les citoyens.
- ✓ Porter des projets et se battre au sein du Collège de police afin de défendre les intérêts des citoyens de Wasseiges;
- ✓ Prendre en compte l'avis des riverains lors de manifestations publiques et assurer une bonne communication (ex.: fêtes, détournements d'itinéraire...);
- ✓ Mettre en place une collaboration étroite avec le SPW afin de garantir la sécurité des riverains qui habitent le long des routes régionales qui traversent notre entité;
- ✓ Partenariat Local de Prévention : persévérer à la mise en place de cet outil de dissuasion pour lutter contre les vols en obtenant un accord avec notre zone de police (voté à l'unanimité en février 2016). Informer et communiquer régulièrement vers les citoyens.
- ✓ Mettre en place des ateliers citoyens pour lutter contre la vitesse en proposant des idées aux dirigeants politiques.

**Garantir la sécurité** est une condition indispensable pour améliorer le quotidien de chaque citoyen et sa qualité de la vie, et par la même occasion renforcer la cohésion sociale. Il est essentiel de poursuivre les investissements qui rendent les lieux publics plus conviviaux donc plus sûrs.

Tous les actes d'incivilité et les nuisances qui en découlent doivent être rapidement constatés et poursuivis, notamment par une application effective des sanctions administratives communales.

**Identifier et recenser** avec les habitants les lieux jugés insécurisant et faire des aménagements adéquats.

Dans ce cadre, nous nous engageons à reprendre le dialogue avec le gestionnaire de la villégiature du Marais afin de trouver une solution. Nous jugeons l'endroit inapproprié par rapport à l'équilibre du village.

## Renforcer la police de proximité au service de la population.

Il faut renforcer le rôle de la police locale afin de rencontrer les préoccupations réelles des citoyens.

Favoriser toutes les initiatives de médiation qui auront pour mission de résoudre les conflits de voisinage avant le recours à la Justice. Vu la disparition de la Justice de Paix de Hannut, il est important que la Commune soit réceptive à la gestion des conflits aux côtés de la police locale. Il faut pouvoir assurer une bonne gestion des conflits pour le bien-être de tous et être proactif en la matière.

---

## Une équipe à votre service

